



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

CAQES

INDICATEUR PERFUSION A DOMICILE

REUNION REGIONALE OMEDIT DU 19/12/2023

INCITER LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ À CHOISIR LES MODALITÉS DE PERFUSIONS À DOMICILE (PERFADOM) LES PLUS EFFICIENTES

Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - Une dépense très dynamique entre 2015 et 2018 avec un taux de progression de 9 à 10%/an. - 3 modes de perfusion (gravité/diffuseur/système actif) avec des coûts très variables - Remise à plat des forfaits PERFADOM en juillet 2019, avec notamment la création de nouveaux forfaits consommables et accessoires spécifiques au SA et aux diffuseurs. <p>→ En pratique, le choix du mode de perfusion n'est pas précisé et laissé au choix du prescripteur/infirmier.</p>
Objectif	Prescrire le type de perfusion le plus efficient et donc le traitement le moins onéreux lorsque deux modes de perfusion sont équivalents pour le patient.
Définition de l'indicateur	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Indicateur 1</u> : Comparaison de l'évolution des dépenses liées aux prescriptions de perfusion pour les 2 modes de perfusion les plus onéreux (diffuseur et système actif incluant pousses seringues et pompes) entre les années N-1 et N. - <u>2 Indicateurs indicatifs de bonne pratique</u> : <ul style="list-style-type: none"> · 1 indicateur permettra d'objectiver la dépense suivie (diffuseur + systèmes actifs) par rapport à la dépense totale, liée à toutes les prescriptions de perfusion incluant celles par gravité. · 1 indicateur relatif au poids de la prescription d'antibiothérapie à domicile par diffuseur permettra d'illustrer l'évolution de cette modalité thérapeutique.
Méthode de ciblage	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de recours aux systèmes actifs et diffuseur $\geq 80\%$ (en MR) - Dépenses pour les systèmes actifs et diffuseurs $\geq 100\ 000\ €$ (en MR)
Intéressement	<p><u>Indicateur 1</u> :</p> <p>(Dépense remboursée PHEV PERFADOM (diffuseur + SAE) issue des prescriptions de l'établissement en année N) - (Dépense remboursée PHEV PERFADOM (diffuseur + SAE) issue des prescriptions de l'établissement en année N-1)]</p> <p>→ 20% maximum des économies générées (dépenses évitées)</p>

LES INDICATIONS

LES MODES D'ADMINISTRATION

Critères de choix

Extrait arbre décisionnel Résomedit

Injection d'une durée < 15 minutes possible

OUI

Si IM, SC ou IV directe possible : ce ne sont pas des perfusions

NON

Nécessité d'une précision de débit $\geq 95\%$ sécurisée (alarme)

NON

Etat du patient

OUI

Alité ou Immobile pendant la durée de la perfusion

Mobile au domicile et en dehors de celui-ci

Perfuseur gravité

Variabilité de débit ± 15 à 20%
Durée mini. perfusion ≥ 15 min

Exemples (liste non exhaustive) :

- Acide zolédronique, antibiotiques si durée de traitement courte (ceftriaxone, amikacine)...
- Hyperdiurèse en prévention de néphrotoxicité (avant l'administration de cisplatine, aminoside...)
- Solutés salé ou glucosé + électrolytes, en hypodermoclyse SC ou en hydratation IV

Diffuseur portable

Ecart max. au débit $\leq 15\%$
Durée mini. perfusion ≥ 30 min
et stabilité du médicament

Exemples :

- Douleur aiguë / post-op. après chir. ambulatoire (ropivacaïne ...)
- Chimiothérapie à débit fixe
- Antifongiques, antiviraux, antibiotiques en perfusion continue longue durée



Système actif électrique
Pompe ou pousse-
seringue

Écart max. au débit $\leq 5\%$
(pompes), $\leq 3\%$ (PSE)
Durée mini. perfusion ≥ 1 heure

Exemples :

- Douleur chronique / analgésiques centraux morphiniques (oxycodone, morphine...)
- Sédation profonde continue (midazolam...)
- Chimiothérapie à débit contrôlé actif
- Immunoglobulines...

A efficacité et sécurité égales, préférer le mode d'administration le moins onéreux

LA NOMENCLATURE PERFADOM

LA NOMENCLATURE PERFADOM

Le matériel de perfusion et les prestations associées sont pris en charge via la facturation de forfaits hebdomadaires qui peuvent être associés

Forfait d'installation

Prend en charge l'installation à domicile du matériel en début de cure, l'information/formation du patient et des professionnels de santé

+

Forfait de suivi

Prend en charge le suivi à domicile au cours de la cure, l'astreinte téléphonique (diffuseurs et pompe), la livraison, récupération et désinfection du matériel

+

Forfait consommables et accessoires

Couvre l'ensemble des consommables et accessoires nécessaires à la perfusion dont les matériel de branchement et de débranchement de la voie d'abord, les pansements maintenant la perfusion

PRINCIPES DE LA FACTURATION PERFADOM

Impact sur les PHEV du choix du mode d'administration

- Exemple d'une molécule perfusée une fois par jour pendant 7 jours



Situation 1

Administration par pompe à perfusion

Installation

Perfadam 1 : 357,2€

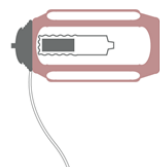
Suivi

Perfadam 7 : 100,75 €

Consommables

Perfadam 30 : 240,15€

Total : 698,10 €



Situation 2

Administration par diffuseur

Installation

Perfadam 4 : 228,97 €

Suivi

Perfadam 8 : 45,79 €

Consommables

Perfadam 37 : 216,12 €

Total : 490,88 €



Situation 3

Administration par gravité

Installation / suivi

Perfadam 6 : 45,79 €

Consommables

Perfadam 18 : 76,02 €

Total : 121,81 €

PRINCIPES DE LA FACTURATION PERFADOM

Impact sur les PHEV du choix du mode d'administration

- Exemple d'une molécule perfusée une fois par semaine pendant 4 semaines



Situation 1

Administration par pompe à perfusion

Installation

Perfadom 1 : 357,2€

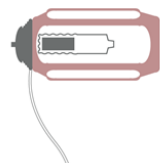
Suivi

4 x Perfadom 7 : 100,75 €

Consommables

4 x Perfadom 27 : 34,76 €

Total : 899,24 €



Situation 2

Administration par diffuseur

Installation

Perfadom 4 : 228,97 €

Suivi

4 x Perfadom 8 : 45,79 €

Consommables

4 x Perfadom 34 : 31,27 €

Total : 537,21 €



Situation 3

Administration par gravité

Installation / suivi

Perfadom 6 : 45,79 €

Consommables

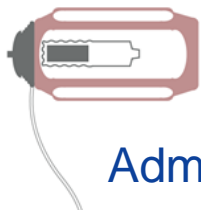
4 x Perfadom 17 : 10,80 €

Total : 88,99 €

L'IMPACT SUR LES PHEV

EXEMPLE : ADMINISTRATION DE 5FU

Posologie : perfusion tous les 15 jours de 5FU pendant 46 heures



Administration par diffuseur

Forfait de suivi Perfadom 8 : 45,79 €
Forfait débranchement Perfadom 24 :
13,80 €

Total 59,59 € par cure



Administration par pompe

1^{ère} cure

Forfait d'installation Perfadom 3 : 164,86 €
Forfait de suivi Perfadom 7 : 100,75 €
Forfait débranchement Perfadom 45 : 13,80 €

Total 279,41 €

Cures suivantes

Forfait de suivi Perfadom 7 : 100,75 €
Forfait débranchement Perfadom 45 : 13,80 €

Total 114,55 €

EXEMPLE : ADMINISTRATION DE CEFTRIAXONE

Posologie : 1 perfusion par jour pendant 10 jours



Administration par gravité

Forfait d'installation/suivi : 45,79 €

Forfaits consommables et accessoires : 108,42 €

Total 154,21 €



Administration par diffuseur

Forfait d'installation : 228,97 €

Forfait de suivi (x2) : 91,58 €

Forfaits consommables et accessoires : 278,67 €

Total 599,22 €

LA PRESCRIPTION

LA PRESCRIPTION

La prescription doit être rédigée par un médecin et doit comporter :

- **Le ou les produits à perfuser**
- **Le mode d'administration, le caractère ambulatoire ou non de ce mode, les modalités d'installation (initiation en établissement, remplissage à domicile ou en établissement...)**
- **La voie d'abord (SC, IV, périmerveux, centrale...)**
- **Nombre et fréquence par jour ou par semaine des perfusions**
- **Durée de la cure**

Les forfaits d'entretien des voies centrales et de débranchement d'un diffuseur ou d'un système actif posé en établissement peuvent également être prescrits par une IDE.

LA PRESCRIPTION

Convention des prestataires Titres I et IV et chapitre 4 du Titre II de juin 2016 :

« Le prestataire s'interdit la rédaction et la diffusion de prescriptions médicales initiales ou de renouvellement pré-remplies à l'intention du prescripteur »

ACCOMPAGNEMENT

OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

- Référentiel du Resomedit disponible sur le site de l'OMEDIT : <https://omedit-hdf.arshdf.fr/bon-usage/prestataires-lpp/perfadam>
- EPP proposé par l'OMEDIT
- Profil PHEV d'anti-infectieux

ACCOMPAGNEMENT OPERATIONNEL ASSURANCE MALADIE ET OMEDIT

- 1) Sortie de prescriptions PHEV classées par molécule et par service par l'assurance maladie
- 2) Analyse de ces prescriptions au regard du référentiel RESOMEDIT
- 3) Alimentation dans l'outil EPP développé par l'OMEDIT
- 4) Echanges avec l'ES sur les modes d'administration non conformes (codes couleurs, %)